

Procès-verbal de l'AGE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Société : SAS 72H Agency

Siège social : 3A Coteaux des Vignes 92140 Clamart

Date : 26/12/2024

Lieu : 18 rue Ferdinand Chartier, 92210 Saint-Cloud

Présents : Valère Andrieux (Président démissionnaire), Mylan Vallaud (Associé), Maxime Morin (Associé)

Ordre du jour :

1. Démission du président actuel.
2. Nomination d'un nouveau président.
3. Transfert du siège social.
4. Sortie d'un associé et cession des parts sociales.
5. Modification des statuts.

Décisions adoptées :

1. La démission de Valère Andrieux de son poste de président et associée est acceptée.
2. Maxime Morin est nommé président à compter du 01/01/2025
3. Le siège social est transféré à l'adresse suivante : 18 rue Ferdinand Chartier, 92210 Saint-Cloud.
4. Valère Andrieux cède ses 33,3% de parts sociales à Maxime Morin et Mylan Vallaud, de manière équitable. Mylan Vallaud et Maxime Morin sont donc respectivement propriétaire de 50% et 50% des parts sociales.
5. Les statuts sont modifiés en conséquence.

Signature

Maxime Morin



Signature

Valere andrieux



Signature

Mylan Vallaud



Mylan VALLAUD